



## COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 10/06/2022

### **Membres présents à la séance :**

#### **Représentants des résidents :**

Madame Magne Bernadette  
Madame Lafaucheur Georgette  
Madame Anglard Françoise  
Madame Charenton Josette

#### **Représentants des familles :**

Madame Dubois Martine  
Madame Laroche Jacqueline  
Madame Linard Marie Rose  
Madame L'Official Catherine

#### **Représentant du Personnel :**

Madame Delage Maeva

#### **Représentant du Conseil de Surveillance :**

Madame Guichard Lucette

### **Personnes assistant à la séance :**

Monsieur Lauze benoit, Directeur délégué par intérim de l'établissement  
Monsieur Delotte Fabien, adjoint de Direction  
Madame Stadelmann Séverine, mandataire judiciaire du Centre hospitalier.  
Madame Chantereau Isabelle, cadre de santé Ehpad SUD  
Madame Boutinaud Sandrine, cadre Ehpad nord  
Madame Venteau Fabienne faisant fonction de cadre de santé USLD  
Madame Leduc Pauline assistante sociale.  
Monsieur Lorenzi Raphael, Cadre Pole Sanitaire  
Madame Longuequeue Marie, qualitiennne  
Monsieur Demagalhaes Simon, Apa

### **Ordre du jour**

Monsieur Lauze ouvre la séance à 14h00, un tour de table est proposé afin de permettre à chacun de se présenter.

Monsieur Lauze reprend le principe du CVS comme étant une instance d'alerte pour éclairer l'établissement des besoins et permettre une cohésion entre tous pour prendre soin de nos aînés accueillis en Ehpad et USLD.

### **Retour sur les Elections du 31 mars**

Monsieur Lauze revient sur les élections ayant eu lieu le 31 mars pour désigner les membres représentant des résidents et des familles, il fait un bilan des membres élus et des suffrages.

### **Election du Président du CVS**

Madame Magne et Madame Lefaucheur se portent candidates, l'ensemble des membres élus votent à bulletin secret.

Madame Lefaucheur obtient 3 voix, Madame Magne 6 voix ;

Madame Magne Bernadette est donc élue Présidente du CVS.

### **Election du Vice-Président du CVS**

Madame Linard Marie Rose étant la seule candidate, elle est élue Vice-Présidente du CVS.

### **Désignation du secrétariat du CVS**

Madame Leduc se porte volontaire pour assumer à nouveau la fonction du secrétariat du CVS, le renouvellement est acté.

### **Désignation d'un membre du CVS pour représenter l'instance au Conseil de Surveillance**

Madame Delage et Madame l'Official se portent candidates, l'ensemble des membres élus votent à bulletin secret.

Madame Delage obtient 3 voix, Madame L'official 7 voix ;

Madame L'Official est donc élue représentante du CVS pour le Conseil de Surveillance.

### **Plan d'actions pour l'EHPAD Sud**

Monsieur Lauze indique avoir pris ses fonctions de Directeur par intérim le 01 Février 2022 à raison de 2 jours par semaine sur place, dès le 13 février le secteur de l'Ehpad Sud déclarait un patient positif à la Covid et à nouveau 60% du service relevait d'un « cluster » pour la seconde fois depuis le début de l'épidémie, sans conséquence mortelle cependant.

L'ensemble des services de l'Etablissement ont été touchés par l'épidémie sur cette période mais l'Ehpad souffrait déjà de diverses problématiques ayant nécessité plusieurs actions. Un taux

d'absentéisme très élevé (24%) sur le secteur ( soit 9% de l'effectif global de l'établissement) a rendu le plan d'actions difficile

Grace à l'encadrement et au soutien des autres services, la mutualisation du personnel et ce malgré les difficultés de recrutement, Monsieur Lauze a mis en place, selon le principe retenu par le Président de la République du « quoi qu'il en coûte », plus de 1000 heures d'intérim de personnel soignant.

Des rencontres entre le personnel et Monsieur Lauze ont eu lieu les 01 et le 15 Avril 2022 sur la thématique des difficultés de fonctionnement et des postures professionnelles. Un relevé des plaintes et réclamations a été effectué. La rencontre visait à travailler ensemble des actions d'amélioration.

Toutefois, un mouvement de grève s'est déroulé durant la dernière semaine d'Avril, à la suite de laquelle de nouveaux axes de travail ont été proposés lors d'une nouvelle réunion le 16 Mai 2022.

#### -Axe 1 : les transmissions ciblées

Un manque de transmissions entre les infirmières et aide soignantes est constaté. Elles sont pourtant fondamentales dans la Prise en charge du résident. Les informations sur les résidents doivent être partagées quel que soit le grade du soignant pour assurer une bonne prise en charge.

#### - Axe 2 : L'entretien des locaux

Suite aux remarques de nombreuses familles, ont été recrutés 2 Agents de service hospitalier pour assurer l'entretien des chambres et espaces communs en semaine.

#### - Axe 3 : La Prise en Charge Hôtelière

La prise en charge des résidents au moment du repas comprend

- L'accompagnement en salle à manger,
- Le mobilier utilisé,
- La texture des repas,
- La question de la nutrition et de l'hydratation,
- Les risques de fausse route.

#### -Axe 4 : Les Projets de Vie Personnalisés

Les Projets doivent être travaillés en lien avec la psychologue afin d'améliorer la Prise en Charge patient et la régulation d'équipe.

D'ici fin juin, un temps équivalent à 20% de Présence de psychologue va être déployé à l'ehpad Sud. Un mi-temps de psychologue est toujours ouvert au recrutement.

Monsieur Lauze précise que Madame Granet, hypno thérapeute, intervient déjà au besoin pour accompagner les équipes. Elle doit faire prochainement une proposition d'action à raison d'un après-midi par mois de consultations/ temps d'échange anonymes pour le personnel dans le besoin (rendez-vous individuels non soumis à un retour ou contrôle de la Direction)

Des groupes de travail existent déjà notamment en USLD pour de l'analyse de pratique professionnelle.

Monsieur Lauze souhaite garantir la qualité de vie au travail pour le personnel, cela permettant d'améliorer la qualité de prise en charge des résidents.

- Axe 5 : L'animation

Monsieur Lauze insiste sur le fait que l'animation est le travail de tous, pas seulement celui de l'équipe d'animation.

L'animation doit avoir lieu à tous moments de la journée par le biais de tous les corps de métier. La racine étymologique du mot animation « anima » est de donner de l'esprit, de l'âme, de l'élan vital ; mettant en image l'action d'aller vers l'autre et de donner du sens.

Les actions de Madame Peirera la coordinatrice du service animation des apa (Professeurs d'activités Physique adaptées) et de Monsieur Labrousse sont soulignées, régulièrement mis en avant dans la presse ou sur les diffusions de l'établissement.

Madame Boutinaud indique qu'en dehors de la distraction et du bien-être, les APA aident à maintenir l'autonomie au travers d'ateliers ludiques.

- Axe 6 : L'incontinence.

Des formations ont été réalisées par le fournisseur de matériel et un gros travail de prise en charge de l'incontinence à l'ehpad sud est en cours, notamment en lien avec la question de l'intimité.

Monsieur Lauze attend que ce plan d'Action adressé à l'ARS, le CHU et le Conseil Département 87 permette à l'ensemble du personnel de s'accorder à mettre des actions en œuvre pour améliorer les choses.

Il est prévu que des points d'étape soient réalisés lors des prochains CVS.

Chacun se doit de prendre ses responsabilités collectives et individuelles pour le bien de tous. La mobilisation doit être pleine et entière dans l'intérêt collectif.

<b>Questions diverses</b>
---------------------------

Madame L'Official intervient sur les périodes compliquées traversées en Ehpad, ne mettant pas le personnel en cause mais soulignant cependant :

- \_ Le mauvais état du bâtiment de l'Ehpad sud, il n'est pas convivial et le ménage n'est pas satisfaisant faute de personnel, la Mairie de Saint Yrieix la Perche a mis à disposition du personnel durant une semaine pour assurer le ménage.
- \_ Il apparaît une grande différence entre l'ehpad nord et l'ehpad sud, le personnel fait ce qu'il peut mais manque de moyens.
- \_ L'animation ne touche pas assez de monde.

Monsieur Lauze indique qu'en ce qui concerne le Bâtiment de l'Ehpad Sud, la restructuration est en projet, un cabinet d'étude doit venir courant de la semaine suivante et des ingénieurs de l'ARS doivent venir étudier le 20 Juin la question de la restructuration, de la réhabilitation ou d'une construction nouvelle.

En dehors de la question des travaux, les bonnes pratiques doivent également être retravaillées.

Après la seconde crise du Covid traversée en février, la mairie a en effet fait intervenir une équipe en renfort du personnel recruté pour assurer un nettoyage des locaux communs. Il faut remercier les trois agents pour la qualité de leur travail.

Madame Stadelmann demande des précisions sur les moyens de diffusion des informations aux familles et représentants légaux en ce qui concerne les procédures ou situations de crises.

Monsieur Delotte indique qu'une rubrique spécifique est disponible sur le site internet de l'Hôpital pour mettre à disposition de tous les courriers diffusés aux familles.

Les familles ne peuvent être prévenues par téléphone de façon individuelle pour des informations générales, des adresses mail ont été recensées mais cela semble ne pas être suffisamment efficace. Il est à noter que chaque situation individuelle est portée à la connaissance des familles concernées.

A la demande de Monsieur Lauze, cela pourra faire l'objet d'un point lors d'un prochain CVS.

Madame Chantereau précise que les EHPAD Nord et Sud observent le même principe d'animation, dont certains ateliers sont faits en commun ou du moins parallèles aux deux services.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question supplémentaire, la séance est clôturée à 15h45 par Monsieur Lauze.

Le prochain CVS aura lieu le 23 Septembre 2022 à 14h00 à l'Ehpad Sud, salle polyvalente.

La secrétaire de séance

Pauline Leduc



La présidente du CVS

Magne Bernadette



